



SENTINELLES
DE LA NATURE

BILAN 2023

FNE Occitanie-Méditerranée



Plus d'infos sur sentinellesdelanature.fr



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

OCCITANIE-MÉDITERRANÉE

QU'EST-CE QUE SENTINELLES DE LA NATURE ?

Sentinelles de la nature, projet de France Nature Environnement, est un réseau de citoyen.nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature.

FNE OCMED a rejoint la démarche en 2019. Depuis, nous avons recueilli et traité près de 2 000 signalements à l'échelle de l'ex-région Languedoc-Roussillon ce qui traduit un réel intérêt de la part des citoyen.nes, désireux.ses d'agir.

Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! Faites une observation sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou l'application dédiée, vous serez mis.e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et vous accompagnera pour agir et protéger la nature ! Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour alerter sur une atteinte à l'environnement ou faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !

> La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont confidentiels !

Quelles suites possibles sont données aux alertes ?

- Publication des initiatives favorables ou des dégradations pour les rendre visible à tous et toutes ;
- Information et montée en compétence des Sentinelles sur la réglementation et les moyens d'action ;
- Information des responsables des atteintes sur la réglementation en vigueur ;
- Mise en relation des Sentinelles avec les autorités compétentes pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- Mise en demeure des responsables des atteintes pour qu'ils agissent ;
- Mise en relation avec les porteurs de solutions existants pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- Lorsque tous les moyens d'action sont épuisés, et selon la gravité de la situation, l'engagement d'actions contentieuses.

> Certaines alertes n'ont pas vocation à être traitées via Sentinelles de la nature, en fonction de leur nature et de leur gravité. Dans tous les cas, l'association référente vous tiendra informé.e des suites données à votre alerte.

Quelles sont les limites du projet ?

Sentinelles de la nature est porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres de la fédération France Nature Environnement.

- Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen.nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations ne se substituent pas à la police de l'environnement.
- Par ailleurs, nous essayons de faire au mieux pour traiter les alertes, à la hauteur de nos moyens : nos associations ne sont parfois hélas pas en mesure de traiter les dossiers reçus. Dans tous les cas, vous serez informé.e



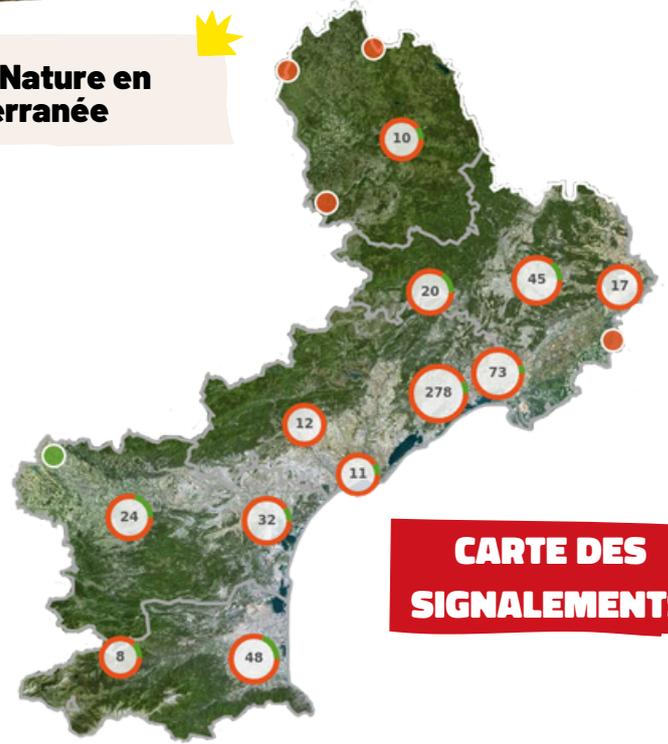
1 106 Sentinelles de la Nature en Occitanie-Méditerranée

dont **216** nouvelles Sentinelles en 2023

583 nouveaux signalements en 2023

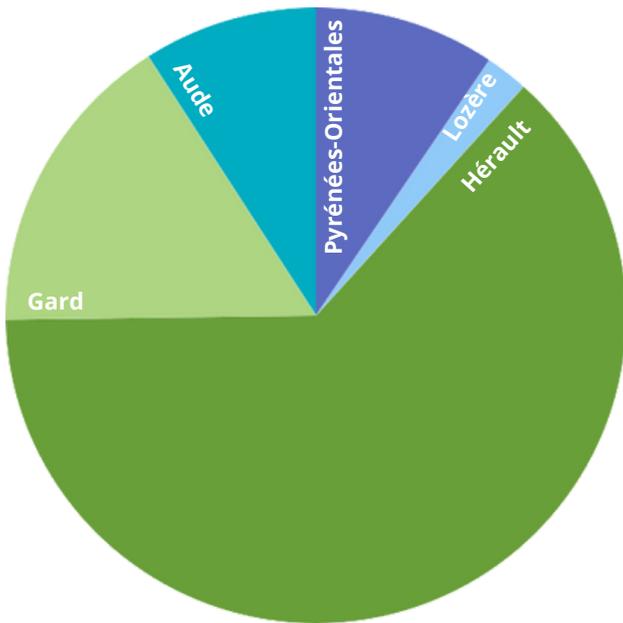
dont **54** nouvelles initiatives positives en 2023

dont **529** nouvelles dégradations enregistrées en 2023



CARTE DES SIGNALEMENTS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



MOBILISATION CITOYENNE

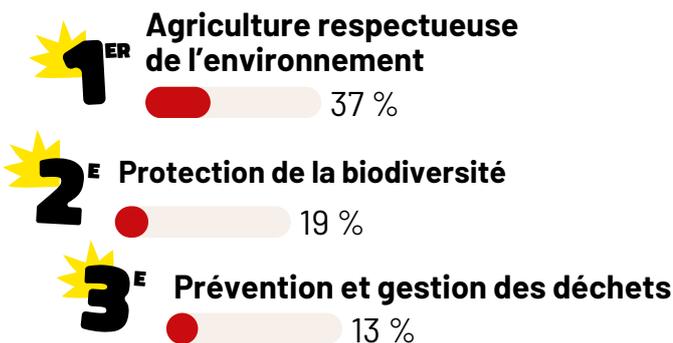
15

bénévoles engagés dans le suivi et le traitement des alertes

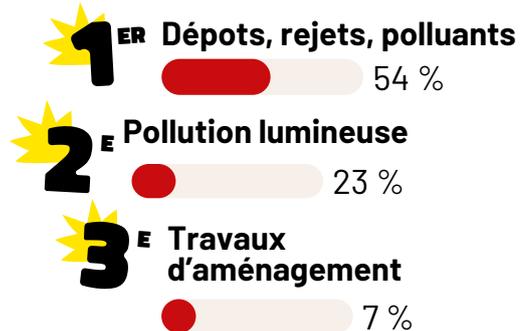
480

heures bénévoles passées à l'étude et au traitement des signalements

INITIATIVES FAVORABLES Le Top 3



DÉGRADATIONS Le Top 3



SIGNALEMENTS PHARES



L'initiative favorable de l'année 2023

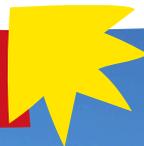
Acquisition, par le CEN et FNE OCMED de parcelles forestières dans le massif des Albères grâce aux dons collectés par FNE via l'opération « Aux arbres citoyens » de France TV. Cette forêt, remarquable par son ancienneté, n'est plus exploitée depuis la fin du 19e siècle. On y trouve une grande quantité de bois âgés et une biodiversité associée unique, avec plus de 10 000 espèces recensées notamment dans le cortège des insectes saproxyliques. C'est l'un des sites au monde où la richesse biologique a été la mieux inventoriée. Il est aussi remarquable par son essence dominante : le Hêtre, qui constitue une population inattendue à 600 mètres d'altitude en plein biome méditerranéen.



La plus grave dégradation observée en 2023

Des **travaux de remblai et de mise en eau ont été réalisés dans une ancienne roselière et prairie humide** sur près de 4ha. De tels travaux ont de gros impacts sur l'environnement, transformant un milieu naturel d'une grande richesse pour l'accueil de la biodiversité en une zone plus banale. Cela aurait dû faire l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000 et d'une évaluation des incidences sur le milieu aquatique dans le cadre d'une procédure d'autorisation « loi sur l'eau ». **FNE OCMED a déposé plainte.**

VICTOIRE DE L'ANNÉE !



En août 2023, la cour d'appel de Montpellier a lourdement condamné (445 000 €) deux sociétés de camping héraultaises pour avoir **rasé illégalement une dune et son écosystème** à Palavas-les-Flots. **Notre association, partie civile, a réclamé la réparation du préjudice écologique en nature, c'est-à-dire la restauration de la dune.** Les gestionnaires du camping ont formé un pourvoi en cassation.



Depuis 2022 il est possible d'organiser des "campagnes" sur Sentinelles de la Nature. L'objectif est de favoriser la remontée de signalements sur un thème précis en simplifiant la saisie pour la sentinelle.

En 2023 FNE OCMED a organisé 3 campagnes de mobilisation :

ICI COMMENCE LA MER



Campagne de sensibilisation à la **pollution des cours d'eau et son impact sur le milieu marin**, lancée en parallèle du travail mené par le Cerema dans le cadre du plan national d'action "Zéro déchet plastique en mer". La campagne nous a permis de recenser des zones d'accumulation de déchets, et de transmettre les données récoltées au Cerema.

25 signalements récoltés chez FNE OCMED

ICI COMMENCE LA MER

SENTINELLES DE LA NUIT

Campagne de recensement et de sensibilisation sur le **non-respect de la réglementation en vigueur quant aux éclairages**, sur les **impacts pour la biodiversité**.
102 signalements récoltés chez FNE OCMED.



HALO À L'EAU !



Campagne de sensibilisation à l'**impact des éclairages artificiels sur les cours d'eau et le littoral**. L'objectif est de dresser un état des lieux et de sensibiliser les acteurs concernés.

11 signalements récoltés chez FNE OCMED.

15 BÉNÉVOLES

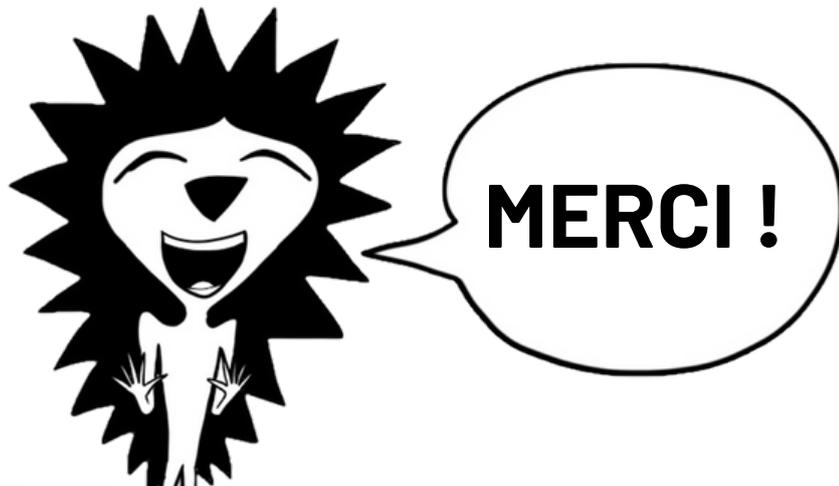


engagés dans le suivi et
le traitement des alertes

480 HEURES

bénévoles passées à
l'étude et au traitement
des signalements

216 nouvelles
Sentinelles



PARTENAIRES FINANCIERS

